

BUDGET 2006

Appel des responsables associatifs de Grigny à la population

Tous ensemble, exigeons le respect des engagements de l'Etat !



Jeudi 9 février, de nombreux responsables associatifs réunis à l'initiative de la municipalité ont décidé de lancer l'appel ci-dessous.

Nous, responsables des associations grignoises, participons pleinement à la vie locale et au Projet de Ville. De par nos activités respectives, nous contribuons au développement du lien social dans les quartiers, à l'accès à la citoyenneté, à l'éducation, à la promotion de la culture, du sport, à la solidarité entre les habitants, à la sensibilisation aux pratiques écologiques, à la prévention... au mieux vivre des habitants. Quand l'Etat supprime les moyens qu'il accordait jusqu'ici à la ville de Grigny, il pénalise de fait le travail des associations grignoises qui bénéficient du soutien municipal.

C'est pourquoi, nous faisons nôtre la motion adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal adressée en pétition au Premier Ministre : « L'Etat doit respecter ses engagements. »

Nous appelons tous les habitants à la signer massivement.



Participez !

- Je souhaite participer au comité d'initiatives qui anime cette campagne revendicative.
- J'ai des remarques, des propositions à faire :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Nom prénom :

Adresse :

Téléphone : E-mail :@.....

Ce coupon peut être :

- > envoyé en mairie au 19, route de Corbeil - 91350 Grigny.
- > déposé dans l'urne disponible dans tous les lieux publics municipaux
- > téléchargé sur le site www.grigny91.fr et renvoyé par courriel

Signez la pétition !

Extraits de la motion adoptée à l'unanimité du Conseil municipal du mardi 31 janvier 2006

Pour que nous puissions tous ensemble (habitants, associations, personnel communal, élus) mettre en œuvre le projet de ville, l'Etat s'est engagé à accompagner durablement les efforts de la commune en lui accordant sur plusieurs années une dotation spécifique. Elle était de 3 millions d'euros en 2004.

Cette dotation a été supprimée en 2005, sans être compensée par l'augmentation de la Dotation de Solidarité Urbaine. Il y a eu rupture de l'engagement !

Nous voulons que notre projet social, économique et urbain continue d'avancer, les habitants en ont besoin !

La dotation supprimée en 2005 doit être rétablie

Pour que Grigny devienne une ville comme les autres, l'Etat doit continuer d'accompagner financièrement les efforts engagés par des moyens suffisants et durables jusqu'à ce que le développement économique apporte les recettes indispensables.

Nom prénom

Adresse

Signature

Nom prénom	Adresse	Signature

Pétition à renvoyer par courrier en mairie, 19 route de Corbeil 91350 Grigny, à déposer dans l'urne disponible dans tous les lieux publics municipaux ou à remettre à un(e) élu(e) municipal de votre connaissance.

LETTRE OUVERTE AU PREMIER MINISTRE

" La dotation spécifique supprimée en 2005 doit être rétablie "

Une pétition à signer, à faire signer sur toute la ville. page 4



● Site internet <http://www.grigny91.fr> ● adresse électronique contact@grigny91.fr

**SPÉCIAL
BUDGET 2006**

Le mot du Maire

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Le Conseil Municipal a constaté l'impossibilité, **en l'état actuel des recettes prévisibles, de boucler le budget communal 2006.**

En effet, l'an dernier l'Etat nous a supprimé une subvention spécifique de 3 millions d'euros. La réforme de la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU) est loin de compenser cette perte.

Cette année, l'écart se creuse encore entre les ressources de la ville et ce qu'il faudrait pouvoir faire pour mieux répondre à vos besoins : soutenir les dispositifs d'accès à l'emploi, accompagner la réussite scolaire, développer des actions dans les quartiers, pour les jeunes, soutenir les associations, les activités culturelles et sportives, agir pour la prévention...

Grigny a besoin que son projet social et urbain continue d'avancer ! Pour cela l'Etat doit continuer de soutenir financièrement nos efforts par des moyens suffisants et durables, comme il s'y était engagé.

C'est une question de solidarité nationale ! Sinon, à quoi servent les discours sur les banlieues et les inégalités sociales et financières entre les villes ?

Nous n'acceptons pas que l'Etat revienne sur ses engagements et c'est par une motion adoptée à l'unanimité le 31 janvier 2006 que le Conseil Municipal l'a fait savoir au Premier Ministre.

Ce texte vous est proposé sous la forme d'une pétition à signer et à faire signer, que vous trouverez au dos de ce spécial Grigny Informations et que nous mettons à votre disposition en divers lieux publics de la ville.

De nombreux responsables d'associations, des Grignois investis dans notre vie locale ont pris position. Avec eux, je vous appelle à participer à cette mobilisation.

Claude Vazquez,

Maire de Grigny, Conseiller Général de l'Essonne

GRIGNY a besoin de moyens financiers suffisants et durables

L'État

doit respecter ses engagements

Amplifions notre action !

Nous voulons tous que notre ville continue d'avancer !

**RÉUNION PUBLIQUE
Vendredi 24 février
20h30
Centre Culturel
Sidney-Bechet**



La mobilisation des Gr

Amplifions l'exigence de moyens

*Pour les acteurs locaux de Grigny – responsables associatifs, membres de
le Conseil municipal pour le resp
Ils l'ont exprimé les 30 janvier et 9 février :*

LUNDI 30 JANVIER au centre culturel Sidney-Bechet, le ton était donné. Le maire, avec à ses côtés les élus municipaux, a rappelé les avancées enregistrées par la ville, mais également dressé un tableau sans complaisance des difficultés engendrées par « le non respect des engagements de l'Etat à l'égard de Grigny ».

Impossible de boucler le budget 2006 sans recettes supplémentaires

A titre d'exemple, « la suppression en 2005 de la dotation exceptionnelle de 3 millions d'euros que nous accordait l'Etat chaque année ». Une situation qui empêche le bouclage du budget 2006 de la ville ; le 20 janvier, le Maire en a d'ailleurs officiellement saisi le représentant du Préfet. « Nous refusons cette décision, qui ne tient pas compte des besoins multiples de notre ville, de ses habitants, de ses jeunes, de ses associations. Pour nous, un budget n'est pas réductible à une simple opération comptable ».

Grâce à une projection de visuels sur grand écran, le maire et les adjoints des secteurs concernés ont commenté l'écart structurel entre les ressources de la ville et ses besoins pour soutenir les dispositifs d'accès à l'emploi, accompagner la réussite scolaire, développer les activités culturelles et sportives dans les quartiers, soutenir les associations ou agir pour la prévention et la tranquillité de tous...

Ainsi pour **Elisabeth Eté,**



première adjointe chargée des Finances, de la Petite Enfance et de la Santé, « pour mieux répondre aux besoins nous avons augmenté la capacité d'accueil en crèche de 120 à 320 places. Mais il reste une dépense de fonctionnement à la charge de la ville, non couverte par des subventions, qui s'élève à 845 000 euros, et la demande est encore loin d'être satisfaite ».

Pour **Yveline Le Briand,**



conseillère-municipale déléguée, « il s'agit aussi de maintenir l'action municipale en direction de l'enfance, en développant l'organisation des loisirs, des colonies de vacances, les activités dans les quartiers. Aujourd'hui, nos moyens ne nous permettent d'accueillir que 230 enfants sur les 4000 petits grignois !... »

Pascal Troadec,



adjoint au maire, ajoutait : « une de nos priorités est la réussite scolaire. L'Etat parle de respect mais oublie de respecter ses engagements à notre égard. Comment peut-il mettre sous l'égide de notre demande de Convention financière, alors qu'elle pourrait nous éviter à long terme de « mendier » chaque année des subventions ? Il nous faut organiser une action pour faire valoir nos droits... »

Jean-Paul Yvert,



adjoint au maire, rappelait que « le projet municipal étant un tout, l'accès à l'emploi est à nos yeux déterminant : nous ne sommes plus subventionnés pour l'équipe Emploi formation. Si nous voulons être conformes aux engagements du GPV, il nous manque 100 000 euros... Nous poursuivons notre aide à la Mission locale, mais il faut savoir que pour 1200 jeunes inscrits, 600 sont sans contrats ni apprentissage, et il n'y a que 6 conseillers pour les prendre en charge dans leurs recherches ! »

Philippe Rio,



adjoint au maire, « la question de la jeunesse est une des préoccupations majeures de la municipalité. Les événements de novembre dernier, qui ont touché 300 villes de France, ont renforcé à Grigny les démarches solidaires et citoyennes. C'est ce type de mobilisation que nous devons continuer à développer autour de projets concrets. Pour répondre aux besoins des jeunes dans les domaines de l'accès à la citoyenneté, de la consolidation du lien social, du soutien éducatif, etc., nous avons besoin de 10 médiateurs jeunesse supplémentaires ».

Raymonde Rogow,

adjointe au maire, devait insister sur « le nécessaire développement des activités dans les Maisons de quartiers, parallèlement aux actions en direction de la jeunesse. Par exemple, faute de moyens en 2005, seules 7 familles ont profité des séjours que nous avons organisés ! »

Les acteurs locaux en débat le 30 janvier.



Nous avons aussi besoin de médiateurs travaillant dans la soirée pour assurer la tranquillité de nos concitoyens, et pour cela pouvoir subventionner des associations sur le dispositif « emploi tremplin » pour les recruter ».

Jean-Paul Goulier,



président de l'Ulac. « Dans ses préconisations pour Grigny, la Chambre Régionale des Comptes prévoit le retour à l'équilibre budgétaire vers 2008. Peut-on y croire ? »

Christian Lebras,



conseiller municipal délégué, rappelait enfin que « les évolutions normales des salaires dans les carrières des agents communaux, dépassaient déjà l'évolution budgétaire autorisée par la Chambre Régionale des Comptes (CRC) (3,6 contre 3,5%, ndlr). Impossible donc d'embaucher pour développer le Service public ».

La réponse de Claude Vazquez : « l'implantation d'entreprises et les constructions en centre ville nous apporteront à terme des recettes fiscales nouvelles. De même la Dotation de Solidarité Urbaine va augmenter chaque année, mais son effet ne sera significatif qu'à partir de 2009.

L'Etat doit donc, comme il s'y était engagé, soutenir nos efforts pendant ces quelques années. Dans l'imédiat le problème vient du fait que la CRC avait prévu que l'Etat continuerait à nous octroyer une subvention spécifique (3 millions d'euros en 2004) alors qu'il nous l'a supprimée... ».

Bernard Mardon,



conseiller municipal, rappelle avec force : « Nous avons respecté strictement les prescriptions de la Chambre régionale des comptes, nous avons été de bons élèves, mais



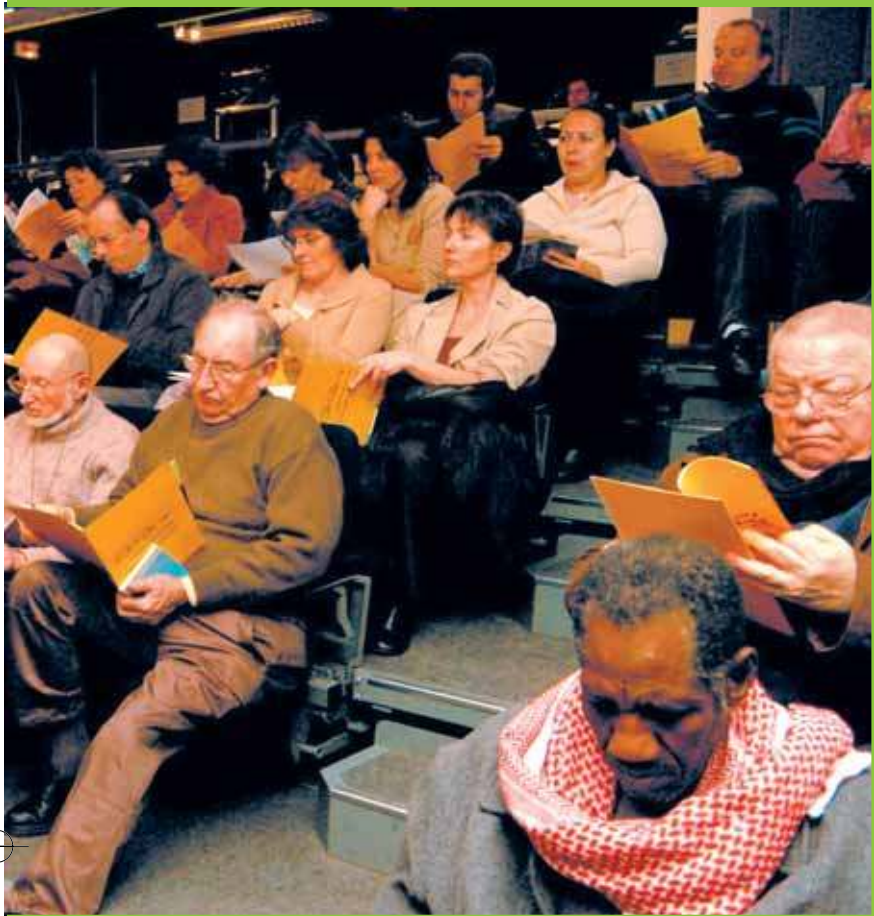
Les acteurs locaux décidés à amplifier l'action

Grignois est engagée !

Des financements durables pour Grigny

des conseils de voisinage, personnel communal – il est urgent d'agir avec respect des engagements de l'État.

Prochainement : deux soirées de débat et de mobilisation.



M. Paul Brams,



de l'atelier Mosaïques, se déclare prêt à s'investir dans toute action pour obtenir satisfaction sur ces exigences légitimes.

Luciano Fernandes Borges,



de l'association DICR, interroge « comment peut-on appuyer la demande faite à l'Etat de respecter ses engagements pour que notre ville s'en sorte ? A combien s'élève financièrement le besoin des associations ? Comment favoriser les aides aux associations qui oeuvrent à la cohésion sociale ? »

Boubacar N'Diaye,



de l'association Grigny sport et prévention, rappelle que « les associations et leurs adhérents font un travail remarquable dans les quartiers. Ce travail bénévole peut être considéré comme un coût en moins pour l'Etat. Ne méritent-elles pas une aide budgétaire ? ».

Olivier Schwartz,



adjoint au maire, alerte sur « les crédits européens (Feder), une aide qui va disparaître alors que l'Etat s'est engagé à soutenir l'action associative dans les quartiers. L'année 2007 va être dure pour les associations si l'on ne se mobilise pas ».

Le docteur Zidani,



installé depuis peu à Grigny, a constaté que « la ville manque cruellement de structures de soins et de médecins... Elisabeth Eté, adjointe au maire, l'atteste : « nous souffrons d'un manque criant de médecins dans toutes les spécialités. Le GPV prévoyait une convention santé, mais elle n'a jamais été signée ! »

Une bonne nouvelle : « avec Viry-Chatillon, nous allons bientôt mettre en chantier un service de soins à domicile... »

M. Pierre El Ghandour,



président de l'Union Sportive de Grigny. Je me retrouve tout à fait dans cette bataille pour obtenir des moyens et j'appelle tous les adhérents de l'USG à signer la pétition.

Réduire l'écart entre les collectivités

La Constitution française dans son article 72-2 affirme l'objectif de « favoriser l'égalité entre les collectivités territoriales » et dit que pour cela, « la loi prévoit des dispositifs de péréquation ». La réforme de la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU) va dans ce sens mais son augmentation progressive n'aura d'effet significatif qu'à partir de 2009. Pendant ces quelques années à venir, l'Etat doit donc continuer à soutenir Grigny comme il s'y était engagé. C'est la condition pour pouvoir développer les actions et services nécessaires aux habitants.

Au cours des deux réunions les responsables d'associations et acteurs locaux l'ont affirmé.



Les responsables associatifs réunis le 9 février.

cela ne semble pas suffire ! Nous voulons maintenant un budget pour faire vivre notre ville, pas pour survivre ! »

Jacky Bortoli,



maire adjoint, renchérit sur les exigences financières légitimes et urgentes de Grigny qui « correspondent à des besoins réels de sa population et de ses services publics, à un projet global de développement de notre ville. Grigny, ce n'est pas cette image négative que l'on donne ici et là, c'est surtout un projet urbain, social, éducatif, etc., qui a besoin d'un accompagnement financier durable pour sortir de l'angoisse permanente du bouclage de son budget ».

Patrick Fequet,



responsable du syndicat CGT du personnel communal : « Les employés communaux sont également concernés par le budget comme acteurs du Service public. Il faut savoir par exemple que, faute de moyens financiers suffisants, ceux qui partent en retraite ne sont que rarement remplacés !

C'est pourquoi les communaux se considèrent impliqués et mobilisés, afin que Grigny ait un budget à la hauteur de ses besoins en matière de fonctionnement... »

Le rôle déterminant des actions associatives

Helène Hardouin,



déléguée de parents d'élèves à l'école Belle au bois dormant, réside à Grigny depuis deux ans et constate que « c'est dur financièrement pour la ville. Ici, tout est prioritaire. Il n'y a pas que les jeunes, il y a aussi leurs familles avec leurs difficultés multiples. Où est donc l'aide promise par l'Etat pour les quartiers populaires après les tristes événements de novembre ?...

Comment accepter la réduction du temps de décharge de direction dans nos écoles, alors que l'urgence sociale est si présente ?... »

Des pistes de réflexion et d'actions